

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le mardi 6 avril 2021 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Marie-Ève Jean et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance, Gaétan Dubé, Yannick Dumais et Stéphan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Jacques Carrier.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

Aucun citoyen et citoyenne n'assiste à la séance suite au huis clos décrété par le MAMH.

**MOT DE BIENVENUE**

**202104-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

➤ *Monsieur Yves Galbrand, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Fabien, dépose les états financiers pour l'année 2020 avec un surplus de 201 544\$ pour l'année 2020 et un surplus non affecté de 495 058\$ au 31 décembre 2020.*

**202104-002 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers 2020 par la firme Mallette sur le site du MAMH.

**202104-003 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL : Reddition de comptes 2020**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 234 864\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a des dépenses relatives à l'entretien d'hiver pour un montant de 320 785\$ et des dépenses autres que pour l'entretien d'hiver de 655 146\$, pour un total de 975 931\$;

**ATTENDU QU'** un vérificateur externe présentera le rapport financier de la Municipalité.

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par madame Marie-Ève Jean et résolu à l'unanimité

que la municipalité de Saint-Fabien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**202104-004 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2021**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021 soit adopté.

## CORRESPONDANCES

- **MTQ :** Chèque entretien réseau local : 19 000.00\$
- **Hydro-Québec :** Chèque subvention éclairage aréna : 8 249.05\$
- **MRC Rim.-Neigette :** AVIS DE MOTION / Règlement 21-03 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé pour ajuster la délimitation des périmètres urbains aux résultats de la rénovation cadastrale et la gestion de certains usages commerciaux en affectation agricole
- **MRC Rim.-Neigette :** ADOPTION / Projet de règlement 21-03 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé pour ajuster la délimitation des périmètres urbains aux résultats de la rénovation cadastrale et la gestion de certains usages commerciaux en affectation agricole
- **CNESST :** Taux 2021 : 2.20\$
- **MAMH :** Avis dépôt COVID : 30 446.00\$

## AFFAIRES COURANTES

- **TELUS :** Échéance et renouvellement automatique de notre contrat dans 60 jours (25 juin 2021)

### 202104-005 COMPTE DE TAXES : Intérêts

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et unanimement résolu d'annuler les frais d'intérêts jusqu'au 5 juillet 2021.

## AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

- **CNESST :** Avis aux travailleurs et travailleuses bénévoles

### 202104-006 RELAIS À VÉLO A. DESCHÈNES : Autorisation pour traverser la municipalité le 28 août 2021

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité de permettre le passage du relais à vélo A. Deschênes sur la route 132 dans les limites de la municipalité le 28 août 2021.

### 202104-007 TERRAIN DE BASEBALL : Demande FDR

**CONSIDÉRANT QUE** le projet intitulé *un terrain de baseball revampé* est présenté dans le cadre du Fonds de développement rural doit faire l'objet d'une acceptation par le conseil des maires de la MRC de Rimouski-Neigette pour un investissement total de 16 440\$;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil des maires toutefois doit recommander que le montant demandé au Fonds de développement rural soit puisé à même le pool commun;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité local de développement de Saint-Fabien (Mobilis@ction) contribue pour un montant de 1932\$

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Fabien est prête à contribuer au projet pour une valeur de 3000\$ pour permettre la réalisation du projet;

Il est proposé monsieur Gaétan Dubé et unanimement résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Fabien : accepte et autorise l'utilisation d'un montant de 3440\$ dans l'enveloppe réservée de la Municipalité; de demander que 8068\$ soit puisé à même le pool commun provenant du Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette;

202104-008 **DESTINATION BIC/ST-FABIEN : Demande FDR**

**CONSIDÉRANT QUE**

le projet intitulé *Aménagement du sentier et emploi d'Adjoint(e) à la coordonnatrice* est présenté dans le cadre du Fonds de développement rural doit faire l'objet d'une acceptation par le conseil des maires de la MRC de Rimouski- Neigette pour un investissement total de 31 664\$;

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil des maires toutefois doit recommander que le montant demandé au Fonds de développement rural soit puisé à même le pool commun;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Corporation de développement touristique de Bic / Saint-Fabien contribue pour un montant de 2210\$ en nature et 2454\$ en argent;

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité de Saint-Fabien est prête à contribuer au projet en services des employés de la municipalité pour une valeur de 3000\$ et une subvention pour le salaire de l'employé de 3000\$ pour permettre la réalisation du projet;

Il est proposé madame Marie-Ève Jean  
et unanimement résolu

que le Conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

accepte et autorise l'utilisation d'un montant de 15 000\$ dans l'enveloppe réservée de la Municipalité;

de demander que 6000\$ soit puisé à même le pool commun provenant du Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette;

202104-009 **HAVRE DE LA FAUNE : Demande d'aide financière**

**CONSIDÉRANT QUE**

le projet intitulé *Achat de matériel roulant 2021* est présenté dans le cadre du Fonds de développement rural doit faire l'objet d'une acceptation par le conseil des maires de la MRC de Rimouski- conseil des maires de la MRC de Rimouski-Neigette pour un investissement total de 25 000\$;

**CONSIDÉRANT QUE**

le conseil des maires toutefois doit recommander que le montant demandé au Fonds de développement rural soit puisé à même le pool commun;

**CONSIDÉRANT QUE**

le comité local de développement de Saint-Fabien (Mobilis@ction) est prêt à contribuer pour un montant de 500\$;

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité de Saint-Fabien est prête à contribuer au projet 1000\$.

Il est proposé madame Mélissa Perreault  
et unanimement résolu

que le Conseil de la municipalité de Saint-Fabien :

de demander que 15 000\$ soit puisé à même le pool commun provenant du Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette;

La contribution de la municipalité est conditionnelle à l'exécution du projet.

202104-010 **CAMP DE JOUR : Demande de directives claires et demande d'aide financière à cause de la COVID-19**

**CONSIDÉRANT QUE** les camps de jour sont primordiaux dans la vie des familles de la municipalité de Saint-Fabien ;

**CONSIDÉRANT QUE** la gestion gouvernementale de la pandémie de COVID-19 provoque des questionnements ;

**CONSIDÉRANT QUE** la préparation de ceux-ci nécessite des directives claires tant pour la grosseur des groupes, le nombre de personnes-ressources et les procédures de désinfections ;

**CONSIDÉRANT QUE** les restrictions sanitaires occasionneront des coûts supplémentaires ;

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité de demander des consignes claires concernant les dispositions à prendre pour les camps de jours selon les différentes zones de couleurs ;

de demander une aide financière pour pallier les restrictions relatives à la COVID-19

#### **ÉLECTIONS GÉNÉRALES**

#### **FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS**

202104-011 **CHARLES VOYER : Prix Mathieu Darche ; élève-athlète niveau académique au Hockey M-18**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité de féliciter Monsieur Charles Voyer pour avoir obtenu le Prix Mathieu Darche ; élève-athlète niveau académique au Hockey M-18 pour la première étape de la saison 2020-2021.

Ce prix est remis à l'élève-athlète ayant fait preuve de détermination, de persévérance et de constance dans ses études tout en adoptant une éthique de travail sans reproche lors de ses diverses séances d'entraînement. Cet élève-athlète s'avère, par le fait même, un modèle en ce qui a trait à la conciliation études et hockey.

202104-012 **CAMILLE JACQUES-CHABOT : Bourse d'excellence en chimie de l'Université Laval**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité de féliciter Madame Camille Jacques-Chabot pour avoir obtenu une bourse d'excellence des diplômés en chimie de L'Université Laval.

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **TRAVAUX PUBLICS**

- **Transporteurs en vrac :** Offre de service
- **CISSS-BSL :** Changement au contenu minimal des trousse de secourisme en milieu de travail
- **MELCC :** Attestation d'assainissement municipal no 100-0090

202104-013	<b><u>CHEMIN DE LA MER EST : Déneigement de la partie extrême Est</u></b>
	<b>CONSIDÉRANT QU'</b>
	une lettre d'insatisfaction a été envoyée au conseil par madame Lise Chouinard et monsieur Louis Trépanier, propriétaires du 125 Chemin de la Mer Est, suite à des dommages sur leurs terrains lors des manœuvres de déneigement de la partie extrême Est du Chemin de la Mer;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>
	la Municipalité offre le service de déneigement de ce secteur depuis quelques années suite à une demande des citoyens;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>
	la Municipalité utilise de la grosse machinerie pour assurer le service de déneigement;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>
	le seul endroit où Municipalité peut manœuvrer ses véhicules est vis-à-vis l'entrée de la piste cyclable du Parc National du Bic et du lot 4 145 946 du cadastre du Québec;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>
	la Municipalité, selon le MAMH, peut décider du niveau de services offerts à ses citoyens dont pour le déneigement et l'ouverture des chemins;
	Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'installer des marqueurs pour définir la zone de 1 mètre sur le lot 4 145 946 pour permettre aux véhicules de la Municipalité de se retourner lors des opérations de déneigement de la partie extrême Est du Chemin de la Mer Est;</li> <li>- de porter une attention pour ne pas dépasser la zone;</li> <li>- de réévaluer la situation à la fin de la saison 2021-22.</li> </ul>
202104-014	<b><u>MTQ – DÉPUTÉ : Demande aide entretien</u></b>
	Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité
	de demander à monsieur Harold Lebel, député de Rimouski, 25 000\$ dans le cadre du Programme d'Aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).
	<b>URBANISME</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ville de Rimouski :</b> Projet de règlement de concordance modifiant le Plan d'urbanisme 819-2014</li> <li>• <b>CPTAQ :</b> Décision dossier 430511 : Les carrières Bérubé Inc.</li> <li>• <b>Cons. publique écrite :</b> Dérogation 2021-004, 005 et 006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Nous n'avons reçu aucun commentaire</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ <b><u>DÉROGATION MINEURE 2021-004 : Lot 4 104 943 et 4 920 625 du cadastre du Québec (68A, chemin de la Mer Est)</u></b></li> </ul>
	<p><b>CONSIDÉRANT QUE</b> le CCU demande de modifier la demande celle-ci sera considérée lors d'une prochaine séance</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ <b><u>DÉROGATION MINEURE 2021-005 : Lot 4 146 797 et 4 147 597 du cadastre du Québec (401, Rang 3 Ouest)</u></b></li> </ul>
	<p><b>CONSIDÉRANT QUE</b> la demande n'était pas requise celle-ci est annulée</p>
202104-015	<b><u>DÉROGATION MINEURE 2021-006 : Lot 4 145 912 du cadastre du Québec (87, chemin de la Mer Est)</u></b>
	<p><b>CONSIDÉRANT QUE</b> le CCU ne recommande pas d'accepter la dérogation;</p>
	Il est proposé par madame Mélissa Perreault et résolu à l'unanimité que suite à la recommandation du CCU, le conseil refuse la dérogation 2021-006.
202104-016	<b><u>CHRISTIAN SERVANT : Vente terrain</u></b>
	Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité de demander à Monsieur Christian Servant de clarifier son projet et de revoir son offre d'achat.

**202104-017 ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE MARS 2021**

Il est proposé par monsieur Gaétan Dubé et résolu à l'unanimité que les comptes du mois de mars 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 146 918.51\$ soient approuvés. Ladite liste comprend treize (13) paiements par virement et les numéros de chèques de 7645 à 7664.

**202104-018 ADOPTION DES COMPTES DE MARS 2021: Remplacement R22**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que les comptes pour les travaux de conversion du R22 du mois de mars 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 1 926.29\$ soient approuvés. Ladite liste comprend le numéro de chèque de 7652.

**202104-019 ADOPTION DES COMPTES DE MARS 2021: Route Ladrière**

Il est proposé par monsieur Yannick Dumais et résolu à l'unanimité que les comptes pour les travaux de la route Ladrière mois de mars 2021 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 54 387.86\$ soient approuvés. Ladite liste comprend deux (2) paiements par virement bancaire.

**DIVERS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS**

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

**APPROBATION DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je soussigné, monsieur Jacques Carrier, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal

**202104-020 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h10.

---

Maire

---

Directeur général / Sec.-trésorier